

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui commencent leur formation à compter du 1^{er} juillet 2014.

DÉFINITION

La chirurgie vasculaire est la branche de la chirurgie s'intéressant au diagnostic et à la prise en charge de maladies congénitales et acquises touchant les systèmes circulatoires, soit artériel, veineux et lymphatique. Cette dernière exclut les vaisseaux intrinsèques du cœur et les vaisseaux intracrâniens.

BUTS

Au terme de sa formation, le résident doit être un spécialiste compétent en chirurgie vasculaire et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la spécialité. Le résident doit acquérir une connaissance pratique de l'assise théorique de la spécialité, y compris les bases de la recherche et des sciences médicales fondamentales.

Les résidents doivent démontrer qu'ils ont les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Dans tous les aspects de la pratique de la spécialité, le diplômé doit pouvoir aborder de façon professionnelle les questions d'éthique et d'appartenance sexuelle, d'orientation sexuelle, d'âge, de culture et d'origine ethnique.

COMPÉTENCES EN CHIRURGIE VASCULAIRE

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Expert médical

Définition

Comme experts médicaux, les chirurgiens vasculaires jouent tous les rôles CanMEDS et mettent en œuvre leur savoir médical, leurs compétences cliniques spécialisées et leurs attitudes professionnelles pour dispenser des soins axés sur les patients. Le rôle d'expert

Le masculin seulement est utilisé pour simplifier le texte.

médical est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS.

Compétences clés et habilitantes : Les chirurgiens vasculaires peuvent...

1. Travailler efficacement comme conseillers en jouant tous les rôles du cadre CanMEDS pour dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients

- 1.1. Faire preuve de compétences dans les fondements de la chirurgie, telles que décrites dans les Objectifs de la formation des fondements de la chirurgie
- 1.2. Donner une consultation de manière efficace, et notamment présenter des évaluations et des recommandations bien documentées, oralement ou par écrit, pour répondre à une demande d'un autre professionnel de la santé La consultation permettra de donner conseil sur le diagnostic et l'orientation du traitement chez les patients atteints des conditions suivantes :
 - 1.2.1. Ischémie viscérale aiguë et chronique, y compris sans s'y limiter, la maladie artérielle occlusive rénale
 - 1.2.2. Occlusion artérielle aiguë
 - 1.2.3. Anévrismes de l'aorte et des autres vaisseaux
 - 1.2.4. Dissections de l'aorte
 - 1.2.5. Malformations artério-veineuses
 - 1.2.6. Maladie artérielle occlusive chronique des membres inférieurs et supérieurs
 - 1.2.7. Maladies chroniques des veines
 - 1.2.8. Affections exigeant une amputation
 - 1.2.9. Pathologies vasculaires cérébrales extracrâniennes
 - 1.2.10. Maladie vasculaire intrathoracique non coronaire
 - 1.2.11. Complications locales et systémiques de la thérapie vasculaire
 - 1.2.12. Lymphoedème
 - 1.2.13. Maladie vasculaire non athérosclérotique
 - 1.2.14. Syndromes du défilé thoracique
 - 1.2.15. Accès vasculaire pour dialyse
 - 1.2.16. Traumatismes vasculaires
 - 1.2.17. Troubles vasospastiques
 - 1.2.18. Maladie thrombo-embolique
- 1.3. Utiliser toutes les compétences CanMEDS pertinentes à la chirurgie vasculaire
- 1.4. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans le cadre des soins aux patients et y répondre de façon appropriée
- 1.5. Prioriser efficacement leurs obligations professionnelles face à de nombreux patients et problèmes

- 1.6. Faire preuve de compassion et prodiguer des soins axés sur le patient
- 1.7. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision en médecine et en tenir compte
- 1.8. Démontrer son expertise médicale ailleurs que dans les soins aux patients, notamment, sans toutefois s'y limiter, en témoignant comme expert devant les tribunaux ou en conseillant les gouvernements au besoin

2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et un comportement convenant à la pratique de la chirurgie vasculaire

- 2.1. Appliquer à la chirurgie vasculaire ses connaissances des sciences cliniques, socio-comportementales et biomédicales fondamentales pertinentes
 - 2.1.1. Décrire l'anatomie, la physiologie et la physiopathologie du système circulatoire sain et malade, incluant sans s'y limiter :
 - 2.1.1.1. Biologie des cellules des parois artérielles
 - 2.1.1.2. Hémodynamique
 - 2.1.1.3. Dysfonctionnement des organes liées aux ischémies
 - 2.1.2. Différencier les patrons de maladies, l'évolution naturelle et les réponses au traitement de maladies vasculaires chez les hommes et les femmes et selon différents groupes raciaux et culturels
 - 2.1.3. Décrire les options thérapeutiques, incluant sans s'y limiter, les indications, les risques et les avantages pour les traitements opératoires et non opératoires possibles pour les patients atteints de maladie vasculaire
 - 2.1.4. Fournir une stratégie en vue de la stratification des risques et de la modification des facteurs de risque chez les patients atteints d'une maladie vasculaire
 - 2.1.5. Décrire les effets sur le système vasculaire des troubles de coagulation
 - 2.1.6. Résumer les modalités de diagnostic invasif et non invasif offertes, y compris sans s'y limiter, les indications et les complications
 - 2.1.7. Décrire les comportements des greffes biologiques et synthétiques et leurs complications respectives
 - 2.1.8. Interpréter les mesures biostatistiques et épidémiologiques appropriées en fonction de la chirurgie vasculaire
 - 2.1.9. Décrire les consignes de sécurité appropriées pour l'utilisation de la radiation et leur rapport avec l'imagerie vasculaire
- 2.2. Décrire le cadre des compétences CanMEDS qui sont pertinentes à la chirurgie vasculaire
- 2.3. Au cours de leur vie, mettre en œuvre les compétences d'apprentissage continu qui

relèvent du rôle d'érudit, pour adopter un programme personnel de mise à jour et pour approfondir les domaines de compétence professionnelle

- 2.4. Intégrer les meilleures données probantes et les pratiques exemplaires existantes pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients en chirurgie vasculaire

3. Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient de chirurgie vasculaire

- 3.1. Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, en tenant compte du contexte et des préférences de celui-ci
- 3.2. Réunir des antécédents pertinents de façon concise et exacte compte tenu du contexte et des préférences du patient aux fins du diagnostic et du traitement, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé
- 3.3. Effectuer un examen physique ciblé, précis et pertinent à des fins de diagnostic et du traitement, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé
- 3.4. Choisir des méthodes d'investigation appropriées sur le plan médical en exploitant efficacement les ressources et conformément à l'éthique
- 3.5. Démontrer des techniques efficaces de résolution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour produire des diagnostics différentiels et des plans de traitement

4. Pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de traitement en collaboration avec un patient et les membres de sa famille
- 4.2. Démontrer une mise en œuvre appropriée et opportune des interventions de prévention et de traitement pertinentes à la pratique de la chirurgie vasculaire, y compris sans s'y limiter, la modification des facteurs de risque
- 4.3. S'assurer d'obtenir le consentement éclairé nécessaire pour les traitements
- 4.4. S'assurer que les patients reçoivent des soins de fin de vie appropriés en prodiguant les soins palliatifs

5. Utiliser les techniques d'intervention, tant diagnostiques que thérapeutiques, de façon compétente et appropriée

- 5.1. Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions diagnostiques pertinentes à la chirurgie vasculaire
 - 5.1.1. Application et interprétation des méthodes d'imagerie invasive, incluant sans s'y limiter, la veinographie et l'angiographie
 - 5.1.2. Application et interprétation des méthodes d'imagerie non invasive, incluant sans s'y limiter, la tomographie par ordinateur, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et l'échographie

- 5.2. Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions thérapeutiques pertinentes à la pratique de la chirurgie vasculaire, y compris l'exécution compétente et sécuritaire des interventions suivantes :
 - 5.2.1. Amputation/fasciotomie
 - 5.2.2. Reconstruction aortique
 - 5.2.3. Exposition et contrôle artériels
 - 5.2.4. Chirurgie de la carotide, y compris l'endartériectomie
 - 5.2.5. Interventions endovasculaires, y compris sans s'y limiter, angioplastie, reconstruction et occlusion de vaisseaux, traitements de thromboses
 - 5.2.6. Interventions en cas d'ischémies aiguës
 - 5.2.7. Reconstruction artérielle des membres inférieurs
 - 5.2.8. Reconstruction de l'artère mésentérique et rénale
 - 5.2.9. Réparation d'anévrismes aortiques :
 - 5.2.9.1. Non urgente - endovasculaire
 - 5.2.9.2. Non urgente - ouverte
 - 5.2.9.3. Ruptures d'anévrismes aortiques
 - 5.2.10. Réparation d'anévrismes périphériques et viscéraux
 - 5.2.11. Réparation de traumatismes vasculaires
 - 5.2.12. Chirurgie pour syndrome du défilé thoracocique
 - 5.2.13. Reconstruction vasculaire des membres supérieurs
 - 5.2.14. Chirurgie d'accès vasculaire
 - 5.2.15. Intervention veineuses, incluant sans s'y limiter, le traitement des maladies veineuses chroniques et aiguës
- 5.3. Mettre en application les connaissances et les aptitudes en vue de l'application des interventions endovasculaires et des autres modalités de traitement
 - 5.3.1. Réparation endovasculaire d'un anévrisme aortique (abdominal et thoracique)
 - 5.3.2. Angioplastie par ballonnet et pose d'endoprothèse
 - 5.3.3. Embolisation artérielle
 - 5.3.4. Techniques d'ablation veineuse
- 5.4. S'assurer d'obtenir le consentement éclairé nécessaire pour des interventions
- 5.5. Documenter les interventions pratiquées et leur résultat, et diffuser l'information pertinente à court et à long terme
- 5.6. Assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées

6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé en reconnaissant les limites de leur expertise

- 6.1. Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise
- 6.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter un autre professionnel efficacement, de façon appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins dispensés aux patients
- 6.3. Organiser des services de soins de suivi appropriés pour un patient et les membres de sa famille ou ses soignants

Communicateur

Définition

Comme communicateurs, les chirurgiens vasculaires facilitent de façon efficace la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

Compétences clés et habilitantes : Les chirurgiens vasculaires peuvent...

1. Établir un rapport, la confiance et des relations thérapeutiques respectueuses de l'éthique avec les patientes et les membres de leurs familles

- 1.1. Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une compétence clinique essentielle pour les médecins et qu'une bonne communication médecin-patient peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observance du traitement et l'amélioration des résultats cliniques
- 1.2. Établir avec les patientes et les membres de leurs familles des relations thérapeutiques positives caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
- 1.3. Respecter le caractère confidentiel des renseignements du patient, sa vie privée et son autonomie
- 1.4. Écouter attentivement et répondre aux besoins du patient
- 1.5. Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte
- 1.6. Faciliter efficacement un contact clinique structuré

2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels

- 2.1. Réunir de l'information sur une maladie, et aussi sur les croyances d'un patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie
- 2.2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources, incluant sans s'y limiter, les membres de la famille du patient, ses aidants et d'autres professionnels

3. Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leur famille, à des collègues et à d'autres professionnels

- 3.1. Présenter des renseignements au patient et aux membres de sa famille, aux confrères et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible, et encourager la discussion et la participation à la prise de décision

4. Faire en sorte que les patients, les membres de leur famille et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun

- 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à prendre en charge à la suite d'un contact avec un patient, y compris le contexte du patient, ses réponses, ses préoccupations et ses préférences
- 4.2. Respecter la diversité et les différences, ce qui inclut les effets de la problématique hommes-femmes, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision
- 4.3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours de la rencontre entre les personnes dans le processus de prise de décision
- 4.4. Pour l'élaboration du plan de traitement, faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision
- 4.5. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, incluant sans s'y limiter, l'obtention d'un consentement éclairé, l'annonce d'une mauvaise nouvelle et la gestion de colère, de confusion et d'incompréhension
- 4.6. Discuter avec les patients de leurs souhaits en ce qui concerne les complications graves et imprévues de la maladie vasculaire, incluant sans s'y limiter, la rupture d'anévrisme et la nécessité d'amputer un membre
- 4.7. Démontrer une compréhension des souhaits d'un patient concernant les soins de fin de vie
- 4.8. Reconnaître l'importance et mettre en pratique des principes de communication appropriée entre médecins en vue du traitement efficace des patients

5. Transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical

- 5.1. Tenir des dossiers clairs, concis, exacts et appropriés (p. ex., écrits ou électroniques) sur les contacts cliniques et les plans
- 5.2. Présenter efficacement des rapports verbaux au sujet des contacts cliniques et des plans
- 5.3. Transmettre des données médicales de manière appropriée pour garantir un transfert de soins sécuritaire
- 5.4. Présenter efficacement au public ou aux médias l'information relative à une question médicale

Collaborateur

Définition

Comme collaborateurs, les chirurgiens vasculaires travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

Compétences clés et habilitantes : Les chirurgiens vasculaires peuvent...

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de chirurgie vasculaire

- 1.1. Décrire les rôles et les responsabilités du spécialiste à d'autres professionnels
- 1.2. Décrire les rôles et les responsabilités des autres professionnels au sein de l'équipe de soins de chirurgie vasculaire, incluant sans s'y limiter : les infirmières, les physiothérapeutes, les technologues vasculaires, les travailleurs sociaux et les autres professionnels qui présentent un intérêt spécifique dans les maladies vasculaires
- 1.3. Reconnaître et respecter la diversité des rôles, des responsabilités et des compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
- 1.4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels et à des groupes de patients
- 1.5. Collaborer avec d'autres intervenants pour évaluer, planifier, prodiguer des soins et examiner d'autres tâches, incluant sans s'y limiter, des questions de recherche, de formation, l'évaluation de programmes ou des responsabilités administratives
- 1.6. Participer aux réunions d'équipe interprofessionnelles
- 1.7. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité
- 1.8. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
- 1.9. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
- 1.10. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée

2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre

- 2.1. Respecter leurs collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
- 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
- 2.3. Recourir à la négociation fondée sur la collaboration pour résoudre des conflits
- 2.4. Respecter les différences, et gérer les malentendus et les limites du champ de pratique chez d'autres professionnels
- 2.5. Reconnaître ses propres différences, ses limites et les malentendus qui peuvent contribuer à la tension interprofessionnelle

2.6. Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle

Gestionnaire

Définition

Comme gestionnaires, les chirurgiens vasculaires participent à part entière à la vie d'organisations de soins de santé où ils organisent des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

Compétences clés et habilitantes : Les chirurgiens vasculaires peuvent...

1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé

- 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation
- 1.2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus globaux de maintien de la qualité, en outre aux activités visant la sécurité des patients
- 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à la chirurgie vasculaire, y compris les rôles des médecins
- 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations
- 1.5. Décrire les ressources nécessaires pour une pratique efficace de la chirurgie vasculaire, incluant sans s'y limiter, les médecins membres du personnel et la technologie appropriée pour fournir des soins complets aux patients atteints de maladie vasculaire

2. Gérer efficacement leur pratique et leur carrière

- 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour établir un juste équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et la vie personnelle
- 2.2. Prendre en charge une pratique en chirurgie vasculaire, notamment les ressources financières et humaines et, le cas échéant, les priorités en matière d'éducation
- 2.3. Mettre en œuvre des processus afin d'assurer l'amélioration de la pratique personnelle
- 2.4. Utiliser la technologie de l'information de manière appropriée aux fins des soins aux patients et de l'apprentissage continu

3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées

- 3.1. Reconnaître l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficience et l'accès, d'une part, et le soin optimal des patients, d'autre part
- 3.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié
- 3.3. Prioriser les listes d'attente de manière efficace en vue de répondre aux besoins de leur pratique au sein de la communauté

4. Assumer des rôles d'administrateur et de chef de file

- 4.1. Présider des comités et des réunions, ou y participer efficacement
- 4.2. Diriger ou mettre en œuvre des changements apportés aux soins de santé
- 4.3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé, pour utiliser le temps et le personnel de manière optimale

Promoteur de la santé

Définition

Comme promoteurs de la santé, les chirurgiens vasculaires utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations.

Compétences clés et habilitantes : Les chirurgiens vasculaires peuvent...

1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients en particulier dans le contexte du soin des patients

- 1.1. Définir les besoins sanitaires d'un patient individuel
- 1.2. Repérer des possibilités de défense des intérêts, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins, incluant sans s'y limiter :
 - 1.2.1. Programmes d'abandon du tabagisme
 - 1.2.2. Stratégies de gestion des liquides
 - 1.2.3. Prise en charge et prévention du diabète
- 1.3. Prendre en charge les facteurs dans la mesure où ces derniers influent sur la santé globale des patients atteints de maladies vasculaires
- 1.4. Soutenir et procurer en temps opportun des soins aux patients souffrant de maladies vasculaires
- 1.5. Reconnaître la présence possible d'intérêts divergents entre des questions de

défense des intérêts de l'individu et de la collectivité dans son ensemble

2. Répondre aux besoins de santé des collectivités qu'ils servent

- 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent
- 2.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'ils servent et y réagir de façon appropriée
- 2.3. Comprendre qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations

3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent

- 3.1. Définir les déterminants de la santé de la population, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources
- 3.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de la façon appropriée
 - 3.2.1. Définir des stratégies en matière de besoins d'accès vasculaire pour améliorer les soins des patients en insuffisance rénale
 - 3.2.2. Définir des stratégies pour améliorer les soins vasculaires des personnes âgées qui sont faibles, y compris les interventions peu invasives

4. Promouvoir la santé de patients en particulier, de collectivités et de populations

- 4.1. Décrire une façon de mettre en œuvre un changement d'un déterminant de la santé des populations qu'ils servent
- 4.2. Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations servies
- 4.3. Promouvoir la prise en charge des facteurs de risque chez les patients souffrant de maladies vasculaires et de troubles multisystémiques
- 4.4. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
- 4.5. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
- 4.6. Comprendre la possibilité inhérente de conflits entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité et celui de gestionnaire des ressources de soins de santé
- 4.7. Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients

Érudit

Définition

Comme érudits, les chirurgiens vasculaires démontrent pendant toute leur vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales.

Compétences clés et habilitantes : Les chirurgiens vasculaires peuvent...

1. Maintenir et élargir leurs activités professionnelles grâce à un apprentissage continu

- 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence
- 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
- 1.4. Procéder à des vérifications de la pratique personnelle
- 1.5. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage
- 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
- 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
- 1.8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
- 1.9. Documenter le processus d'apprentissage
- 1.10. Évaluer et adopter les nouvelles technologies quand cela est approprié
- 1.11. Participer aux activités d'apprentissage et aux rencontres
- 1.12. Élaborer une stratégie en vue d'entretenir une pratique actualisée fondée sur des données cliniques probantes en prenant en considération que les modalités diagnostiques et thérapeutiques évolueront au cours de la carrière des chirurgiens vasculaires

2. Évaluer de façon critique de l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique

- 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
- 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
- 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques
- 2.4. Identifier l'utilisation appropriée de la biostatistique conformément à son application dans le domaine de la recherche clinique et sa relation avec la chirurgie vasculaire
- 2.5. Incorporer de manière appropriée les nouvelles technologies de l'information au sein de la pratique de la chirurgie vasculaire

3. Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants, le cas échéant

- 3.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
- 3.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
- 3.3. Choisir des stratégies d'enseignement et du contenu efficaces afin de faciliter l'apprentissage chez des tiers
- 3.4. Donner des cours ou des présentations de manière efficace
- 3.5. Évaluer des contacts d'enseignement et y réfléchir
- 3.6. Fournir une rétroaction utile
- 3.7. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement
- 3.8. Défendre les besoins éducatifs des apprenants en chirurgie vasculaire

4. Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles

- 4.1. Décrire les principes de la recherche et de la recherche savante
- 4.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
- 4.3. Poser une question scientifique
- 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
- 4.5. Choisir et mettre en œuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
- 4.6. Diffuser les résultats d'une étude
- 4.7. Participer à un projet de recherche scientifique, d'assurance de la qualité ou éducatif portant sur la chirurgie vasculaire, démontrant la responsabilité principale d'au moins un des éléments suivants du projet :
 - 4.7.1. Formulation de l'hypothèse, laquelle doit inclure une revue exhaustive de la littérature
 - 4.7.2. Élaboration d'un protocole pour le projet scientifique
 - 4.7.3. Préparation d'une demande de subvention
 - 4.7.4. Élaboration de la proposition de recherche en éthique
 - 4.7.5. Interprétation et synthèse des résultats

Professionnel

Définition

Comme professionnels, les chirurgiens vasculaires se consacrent à la santé et au mieux-être des individus et de la société, par une pratique éthique, une réglementation menée par la profession avec des critères rigoureux du comportement personnel

Compétences clés et habilitantes : Les chirurgiens vasculaires peuvent...

1. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique

- 1.1. Avoir un comportement professionnel approprié dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, de dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
 - 1.1.1. Faire preuve d'un comportement professionnel approprié dans les milieux cliniques et administratifs, incluant sans s'y limiter, la salle d'opération, la clinique, l'étage et les milieux d'apprentissage
- 1.2. Démontrer leur engagement à dispenser des soins de la plus grande qualité et de maintenir leur compétence
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
- 1.4. Reconnaître et gérer les conflits d'intérêts réels ou perçus
- 1.5. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels que définis par les normes d'exercice de la profession et la loi
- 1.6. Respecter des limites appropriées dans leurs relations avec les patients

2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession

- 2.1. Comprendre les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie
- 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
 - 2.2.1. Se conformer aux lignes directrices reconnues sur les interactions éthiques avec l'industrie, incluant sans s'y limiter, l'industrie pharmaceutique, en ce qui a trait à la recherche, à l'éducation et aux soins cliniques
- 2.3. Faire preuve de responsabilité face aux ordres de médecins
- 2.4. Reconnaître le comportement non professionnel chez des tiers dans la pratique et y réagir
- 2.5. Participer à l'examen de pairs

3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique

- 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
- 3.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
- 3.3. Reconnaître les cas où d'autres professionnels sont dans le besoin et y réagir de la façon appropriée

RÉVISÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – décembre 2008

RÉVISÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – janvier 2011

RÉVISÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – octobre 2013